

Paru dans *Le Devoir*, 25 janvier 1989 :

Savoir ce qu'écrire veut dire

par

Maurice Lagueur, professeur
au département de philosophie
de l'Université de Montréal

On a fait grand cas, ces derniers jours, de ce que, Robert Lepage, metteur en scène admiré de tous, était "pris en flagrant délit de plagiat" (voir *Le Devoir* du 17 janvier qui faisait état de ce qu'avait dévoilé la revue *Jeu*). Les commentaires n'ont pas tardé. Tout en se gardant bien d'approuver la chose, on s'est montré plutôt indulgent, car, suggérait-on çà et là, le fait que l'accusé soit "d'abord un créateur" et un adepte de la communication verbale pourrait constituer une sorte de circonstance atténuante. Sans être vraiment sensible à cette considération, je suis, pour ma part, tellement convaincu que les pratiques de ce genre sont, hélas, presque monnaie courante dans certains milieux, que je comprends fort bien la réaction indulgente, voire sympathique, qu'a suscitée chez plusieurs cette révélation un peu déconcertante. Si je crois néanmoins utile d'intervenir, c'est que je crains qu'un tel concert de sympathie, dont je n'ai, à vrai dire, entendu que quelques mesures, ne contribue fâcheusement à faire oublier la troublante gravité du phénomène dont cet incident n'est qu'une manifestation épisodique.

Dans l'entrevue que, dès le lendemain, il accordait au *Devoir* à titre d'explication, Robert Lepage a d'ailleurs soulevé une question intéressante qui mérite au moins une réponse : pourquoi l'écrivain ne pourrait-il pas faire ce que fait légitimement le metteur en scène quand il emprunte à un autre une "approche éprouvée"? On pourrait certes répondre que l'art d'adapter une telle "approche" à un contexte théâtral nouveau demande sans doute un talent que ne requiert pas la simple transcription sur un manuscrit de passages "empruntés" à l'ouvrage qu'on a lu. Mais, plus simplement encore, je répondrai que la mise en scène, en tant que telle, ne se prête évidemment pas à la transmission d'informations précises qui est le propre de l'écriture. Il serait absurde que des comédiens soient forcés d'interrompre leur texte, au beau milieu d'une pièce, pour faire comprendre au spectateur qu'ils sont en train de reprendre, en l'adaptant, un vieux truc de Jovet. Il n'en est pas moins vrai que le metteur en scène, à qui l'on demanderait ensuite de commenter ce truc pour le bénéfice de ceux qui s'intéressent au

théâtre, ne pourrait se permettre pour autant -- que ce soit verbalement ou par écrit -- de faire toutes sortes de contorsions pour masquer le fait qu'il s'est inspiré de Jovet. C'est que les mots, quand ils sont utilisés pour véhiculer des idées, n'ont d'autre intérêt que celui de traduire fidèlement l'expérience intellectuelle de leur auteur. Écrire, par opposition à transcrire, ce n'est donc pas reproduire des passages puisés çà et là, c'est traduire ce que l'on pense et par conséquent livrer quelque chose de soi-même. Qu'il s'agisse de l'écriture d'une pièce de théâtre, d'une lettre à un être cher ou d'une analyse littéraire, le problème est le même; les mots sont là pour exprimer "ce que l'on a dans le ventre".

Quand, tout en se documentant sur Léonard de Vinci, Robert Lepage a quelques riches intuitions (qui sont sans doute les siennes, peu importe qu'elles se précisent ou non grâce à un travail collectif) et que, porté par son enthousiasme, il parvient à traduire ces intuitions dans une brillante pièce de théâtre, il écrit, et il le fait fort bien, même si, trop modestement peut-être, il prétend ne pas savoir écrire. De même, au moment d'écrire une lettre, je suis persuadé qu'il ne sent nullement le besoin de parcourir la correspondance d'André Gide ou de Mme de Sévigné en vue d'y puiser quelques passages qui, mis bout à bout, pourraient constituer la lettre en question.

Pourquoi faudrait-il alors qu'il en aille autrement quand il s'agit de rédiger une brève analyse littéraire en guise de "mot du metteur en scène"? On pourrait penser que c'est parce que Robert Lepage n'avait rien à dire sur ce plan, et donc rien à traduire en mots. Ce ne serait pas, à vrai dire, une bien grave accusation, parce que les créateurs ne sont jamais tenus d'être les analystes de leurs productions. Pourtant, je suis convaincu qu'il avait justement quelque chose à dire sur ce plan aussi. Il avait lu Jan Kott (dont, pour ma part, je ne connaissais pas l'existence) et reconnu chez lui une manière d'interpréter Shakespeare qui, à ses yeux, gardait toute son actualité et rejoignait sa propre vision des choses. Ses lecteurs lui auraient su gré de leur signaler que cet auteur polonais avait, dès 1962, défendu une conception qui, loin d'être dépassée, pouvait donner tout son sens à la mise en scène assez audacieuse que lui, Robert Lepage, proposait 26 ans plus tard aux spectateurs québécois. Les lecteurs auraient été éclairés sur cette parenté intellectuelle qui ne va pas forcément de soi, et les spécialistes intéressés auraient pu se précipiter sur l'ouvrage de Kott pour en savoir plus. Robert Lévesque, qui semble, pour sa part, privilégier plutôt un auteur plus récent comme Peter Brook, aurait alors pu intervenir utilement sur ce point, au lieu de devoir perdre un temps précieux à se demander d'où pouvait bien lui venir cette agaçante impression de "déjà lu" que le "mot du metteur en scène"

lui inspirait. Bref, c'est parce qu'il aurait pu permettre de situer la démarche de son auteur et, au besoin, donner lieu à des échanges d'idées de ce genre qu'il y avait un sens à publier un "mot du metteur en scène". Mais encore aurait-il fallu que le texte "emprunté" à Kott soit plutôt cité avec guillemets et références à l'appui, et, de grâce, de manière à nous épargner cet infantile jeu de cache-cache qui consiste à remplacer le nom de Grimm par celui de Disney.

Le problème posé par cet "incident malheureux", ce n'est pas celui de savoir s'il y a lieu de jeter la pierre à Robert Lepage. On aurait bien tort, on l'a vu, de faire un bouc émissaire d'un auteur, fort sympathique au demeurant, qui a fait ce que tant de gens sont bien près de légitimer à force de ne plus trop savoir ce qu'écrire veut dire. Le véritable problème, c'est celui de savoir si l'écriture a un sens parce qu'elle rend possible la communication entre un auteur et un lecteur ou si elle ne consiste qu'en un exercice impersonnel dont, à la limite, le "collage" le plus insignifiant pourrait tenir lieu. Comment ceux pour qui l'écriture est quelque chose qui compte -- et Robert Lepage est probablement de ceux-là quand il fait ce qu'il aime faire -- pourraient-ils accepter que soit ainsi banalisée et quasi légitimée une pratique dégradante, moins parce qu'elle serait malhonnête que parce qu'elle tend à confondre l'écriture avec un exercice absurde et dérisoire? S'il y a lieu de s'inquiéter de cette situation, c'est justement parce que Robert Lepage est bien loin d'être le seul à s'être adonné à ce fâcheux exercice et que -- comme j'avais déjà eu l'occasion de le montrer dans le Devoir, il y a quelques années (23-24 août et 20 septembre 1982) -- nos pratiques éducationnelles et culturelles les mieux ancrées poussent vers une sorte de plagiat inconscient tous ceux qu'elles incitent à écrire (ou à faire semblant de le faire), même quand ils ne voient pas ce qu'ils auraient à dire.

Quoi qu'il en soit, je reverrai volontiers des pièces de Robert Lepage et rien ne me laisse penser que je les trouverai moins admirables, tant j'ai le sentiment qu'elles constituent d'authentiques créations (collectives ou pas, la question n'est pas là); tout au plus continuerai-je de trouver navrant que, pour se débarrasser d'un pensum imposé au mauvais moment, cet auteur ait pu, si facilement, en arriver à oublier ce qu'écrire veut dire.